SOCIETE AVBD

Société par Actions Simplifiée au capital de 555.010 euros
Siège social : Rue de l'Europe
02120 GUISE

890 029 614 R.C.S. SAINT QUENTIN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 30 JUIN 2025

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2024 un bénéfice de 898.065 euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves » pour 378.065 euros
- À titre de distribution de dividendes pour 520.000 euros

Il est ici rappelé que le 3 février 2025, le Président a décidé de procéder à la distribution d'un acompte sur dividendes du même montant. En conséquence, aucune somme ne sera à verser aux actionnaires.

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 898.065 euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves » pour 378.065 euros
- À titre de distribution de dividendes pour 520.000 euros

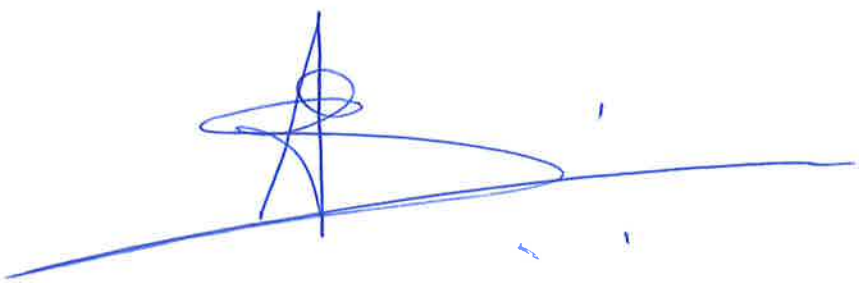
Il est ici rappelé que le 3 février 2025, le Président a décidé de procéder à la distribution d'un acompte sur dividendes du même montant. En conséquence, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme ne sera à verser aux actionnaires.

certifié conforme.

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

Monsieur Adam DRAVIGNEY



AD

(1)

BILAN - ACTIF

N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS AVBD — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise RUE DE L'EUROPE 02120 GUISE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 9 0 0 2 9 6 1 4 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	Comptes certifiés sincères et Véritables		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	3 600 572	CV		3 600 572	3 600 572
	Créances rattachées à des participations	BB	305	BC		305	305
	Autres titres immobilisés	BD	13 908	BE		13 908	13 649
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	3 614 785	BK		3 614 785	3 614 526
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	737 443	CA		737 443	397 948
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	12 440	CG		12 440	781
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 915	CI		1 915	1 984
	TOTAL (III)	CJ	751 798	CK		751 798	400 713
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 366 583	1A		4 366 583	4 015 239

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP | (0) | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

Dossier N° AVBD en Euros.

Cegid Quadra

N° 2051 2025

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS AVBD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 555 010)	DA	555 010	555 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	55 501	55 501
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	210	376 052
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	898 065	255 204
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 508 786	1 241 767
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	525 000	525 000
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 992 766	2 231 430
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	230 901	10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 953	17 032
	Dettes fiscales et sociales	DY	90 177	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 857 798	2 773 472
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 366 583	4 015 239

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 107 241	782 173
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS AVBD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 171	9 545
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA		6 698
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	0	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 172	16 244
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(13 172)	(16 244)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	927 550	285 400
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 462	9 710
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	935 012	295 110
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	30 512	32 775
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	30 512	32 775
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	904 499	262 335
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	891 328	246 091

N° 2053 2025

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS AVBD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(6 737)	(9 113)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	935 012	295 110
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	36 947	39 906
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	898 065	255 204
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	934 740	294 975
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS AVBD

RUE DE L'EUROPE

02120 GUISE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

03 44 15 70 01

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Informations générales complémentaires x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Charges à payer x
Détail des charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x
Détail des charges constatées d'avance x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles x
Montant des engagements financiers x
Liste des filiales et participations x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 366 583.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 898 064.78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Conformément aux règlements CRC 2002-10 et 2004-6, les nouvelles règles comptables applicables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs ont été pris en compte. Cependant, il n'a pas été constaté de composant spécifiques significatifs au niveau des immobilisations. La société adopte la méthode simplifié applicable aux immobilisation non décomposables.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'économie d'impôt au titre de l'exercice 2024.

Groupe

La société AVBD est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe constitué par elle-même et la société GUISA dans le cadre du régime d'intégration fiscale et ce, depuis le 01/01/2021.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAS AVBD
02120 GUISE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	25 400		
Autres participations	3 600 877		
Autres titres immobilisés	13 649		259
TOTAL	3 614 526		259
TOTAL GENERAL	3 639 926		259

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL		25 400		
Autres participations			3 600 877	3 600 877
Autres titres immobilisés			13 908	13 908
TOTAL			3 614 785	3 614 785
TOTAL GENERAL		25 400	3 614 785	3 614 785

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	25 400		25 400	
TOTAL GENERAL	25 400		25 400	

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	305	-0	305
Groupe et associés	737 443	737 443	
Charges constatées d'avance	1 915	1 915	
TOTAL	739 663	739 358	305

SAS AVBD
02120 GUISE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	525 000	525 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 467	1 467		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 991 299	240 742	986 091	764 466
Fournisseurs et comptes rattachés	18 953	18 953		
Impôts sur les bénéfices	90 177	90 177		
Groupe et associés	230 901	230 901		
TOTAL	2 857 797	1 107 241	986 091	764 466
Emprunts remboursés en cours d'exercice	238 474			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	55 501			55 501

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 467
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 253
Total	8 720

SAS AVBD
02120 GUISE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	7 253
INT COURUS EMP ETS CREDIT	1 467
Total	8 720

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 915
Total	1 915

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA	1 915		
Total	1 915		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 991 299
Total	1 991 299

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BPI
Montant initial de cette garantie : 1 350 000
Montant restant dû en capital : 995 690
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 95 % DES ACTIONS GUISA

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF
Montant initial de cette garantie : 1 350 000
Montant restant dû en capital : 995 609
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 2857 ACTIONS DE GUISA

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF
Montant initial de cette garantie : 1 350 000
Montant restant dû en capital : 995 609
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT PARTS CREDIT COOPERATIF

Engagements financiers

Engagements reçus

Avals cautions accordés	310 500
Total	310 500

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : BPI
Nom des personnes ayant donné leur caution : ADAM DRAVIGNEY
Montant initial de la caution : 135 000
Montant restant dû de la caution : 135 000

Caution donnée au profit du : CREDIT COOPERATIF
Nom des personnes ayant donné leur caution : ADAM DRAVOGNEY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Montant initial de la caution	:	175 500
Montant restant dû de la caution	:	175 500

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- GUISA	1 833 924	95.13	952 017
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Michel COQUEL

E.S.C.A.E REIMS

EXPERT COMPTABLE
Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Parisienne

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Cie Régionale de Paris

AVBD

Rue de l'Europe

02120 GUISE

Rapport du Commissaire aux Comptes
Exercice au
31 DECEMBRE 2024

29, rue Alfred Nobel – 77420 CHAMPS SUR MARNE – Tél. : 06.07.90.93.41
E-mail : coquelmichel@orange.fr

SIRET 342 845 252 00036 – APE 6920Z – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 51 342 845 252 00036
Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom

Michel COQUEL
E.S.C.A.E REIMS
EXPERT COMPTABLE
Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Parisienne
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Cie Régionale de Paris

AVBD
Rue de l'Europe
02120 GUISE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024
A l'assemblée générale de la société AVBD

Mesdames, Messieurs,

I – OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AVBD relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE MON OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

- En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de cet exercice :
 - L'actif immobilisé,
 - L'actif circulant,
 - Les capitaux propres,
 - Les dettes à court, moyen ou long terme,
 - Les charges et les produits d'exploitation,
 - Les charges et les produits exceptionnels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre les procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Champs sur Marne,
Le 18 avril 2025

Michel COQUEL
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 600 572		3 600 572	3 600 572		
	Créances rattachées à des participations	305		305	305		
	Autres titres immobilisés	13 908		13 908	13 649	259	1.9
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	3 614 785		3 614 785	3 614 526	259	0.0
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	737 443		737 443	397 948	339 495	85.3
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	12 440		12 440	781	11 659	NS
	Charges constatées d'avance (3)	1 915		1 915	1 984	-69	-3.4
	Total III	751 798		751 798	400 713	351 085	87.6
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 366 583		4 366 583	4 015 239	351 344	8.7

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 555 010)	555 010	555 010		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	55 501	55 501		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	210	376 052	-375 842	-99.9
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	898 065	255 204	642 861	251.9
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 508 786	1 241 767	267 019	21.5
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles	525 000	525 000		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 992 766	2 231 416	-238 650	-10.6
	Concours bancaires courants		14	-14	-100.0
	Emprunts et dettes financières diverses	230 901	10	230 891	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 953	17 032	1 921	11.2
	Dettes fiscales et sociales	90 177		90 177	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 857 798	2 773 472	84 326	3.0
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 366 583	4 015 239	351 344	8.7
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 107 241	782 173		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			13 171	9 545	3 626	37.9
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				6 698	-6 698	-100.0
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			13 172	16 244	-3 072	-18.9
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-13 172	-16 244	3 072	18.9
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	927 550	285 400	642 150	225.0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 462	9 710	-2 249	-23.1
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	935 012	295 110	639 901	216.8
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	30 512	32 775	-2 263	-6.9
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	30 512	32 775	-2 263	-6.9
2. Résultat financier (V-VI)	904 499	262 335	642 165	244.7
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	891 328	246 091	645 237	262.1
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 737	-9 113	2 376	26.0
Total des produits (I+III+V+VII)	935 012	295 110	639 901	216.8
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 947	39 906	-2 960	-7.4
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	898 065	255 204	642 861	251.9

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 934 740 294 975

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS AVBD

RUE DE L'EUROPE

02120 GUISE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

03 44 15 70 01

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Informations générales complémentaires	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Charges à payer	x
Détail des charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
Détail des charges constatées d'avance	x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Liste des filiales et participations	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 366 583.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 898 064.78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Conformément aux règlements CRC 2002-10 et 2004-6, les nouvelles règles comptables applicables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs ont été pris en compte. Cependant, il n'a pas été constaté de composant spécifiques significatifs au niveau des immobilisations. La société adopte la méthode simplifié applicable aux immobilisation non décomposables.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du

montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'économie d'impôt au titre de l'exercice 2024.

Groupe

La société AVBD est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe constitué par elle-même et la société GUISA dans le cadre du régime d'intégration fiscale et ce, depuis le 01/01/2021.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	25 400		
Autres participations	3 600 877		
Autres titres immobilisés	13 649		259
TOTAL	3 614 526		259
TOTAL GENERAL	3 639 926		259

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL		25 400		
Autres participations			3 600 877	3 600 877
Autres titres immobilisés			13 908	13 908
TOTAL			3 614 785	3 614 785
TOTAL GENERAL		25 400	3 614 785	3 614 785

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	25 400		25 400	
TOTAL GENERAL	25 400		25 400	

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	305	-0	305
Groupe et associés	737 443	737 443	
Charges constatées d'avance	1 915	1 915	
TOTAL	739 663	739 358	305

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	525 000	525 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 467	1 467		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 991 299	240 742	986 091	764 466
Fournisseurs et comptes rattachés	18 953	18 953		
Impôts sur les bénéfices	90 177	90 177		
Groupe et associés	230 901	230 901		
TOTAL	2 857 797	1 107 241	986 091	764 466
Emprunts remboursés en cours d'exercice	238 474			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	55 501			55 501

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 467
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 253
Total	8 720

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	7 253
INT COURUS EMP ETS CREDIT	1 467
Total	8 720

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 915
Total	1 915

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA	1 915		
Total	1 915		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 991 299
Total	1 991 299

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BPI
Montant initial de cette garantie : 1 350 000
Montant restant dû en capital : 995 690
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 95 % DES ACTIONS GUISA

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF
Montant initial de cette garantie : 1 350 000
Montant restant dû en capital : 995 609
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 2857 ACTIONS DE GUISA

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF
Montant initial de cette garantie : 1 350 000
Montant restant dû en capital : 995 609
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT PARTS CREDIT COOPERATIF

Engagements financiers

Engagements reçus

Avals cautions accordés	310 500
Total	310 500

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : BPI
Nom des personnes ayant donné leur caution : ADAM DRAVIGNEY
Montant initial de la caution : 135 000
Montant restant dû de la caution : 135 000

Caution donnée au profit du : CREDIT COOPERATIF
Nom des personnes ayant donné leur caution : ADAM DRAVOGNEY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Montant initial de la caution : 175 500
Montant restant dû de la caution : 175 500

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- GUISA	1 833 924	95.13	952 017
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			